



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
20.10.2004 Bulletin 2004/43

(51) Int Cl.7: **A63H 33/00**, A45C 9/00,
A45C 11/36

(21) Numéro de dépôt: **04364033.3**

(22) Date de dépôt: **16.04.2004**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR
Etats d'extension désignés:
AL HR LT LV MK

(71) Demandeur: **Jaslet, Eliane**
35135 Chantedie (FR)

(72) Inventeur: **Jaslet, Eliane**
35135 Chantedie (FR)

(30) Priorité: **17.04.2003 FR 0304844**

(54) **Mallette ludique pour enfant destinée à une utilisation dans un véhicule de transport**

(57) L'invention consiste en une mallette ludique pour enfant, elle est destinée à être utilisée essentiellement dans un véhicule de transport.

Le produit est composé de la mallette elle-même et d'un coussin (1) qui la ferme comme un couvercle, d'une poignée de transport (2) qui sert également à retenir le produit à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule, le tout pouvant être accroché à l'embase de l'appui-tête des sièges avant grâce à une sangle de suspension quand l'enfant ne s'en sert pas. Le coussin est détachable. Lorsqu'il est attaché, il pivote pour ouvrir ou fermer la mallette. Le côté du coussin qui se rabat sur le support graphique est plastifié.

L'intérieur de la mallette est constitué d'une plaque moulée rigide (3) encastrée dans une épaisseur de mousse élastomère. Il comporte un porte-gobelet (4), un plumier (5) qui permet de ranger d'un côté les crayons, de l'autre les éléments de jeu magnétiques et un espace rangement séparé en 2 zones, dont le couvercle est recouvert d'un support graphique effaçable (6).

L'extérieur de la mallette est constitué d'une housse dans laquelle est introduite sur le pourtour une bande de mousse latérale de protection souple et élastique (7) légèrement rabattue sur le dessus ; il est flanqué, sur la face opposée au coussin, d'une poche kangourou contenant un pancho-plaid.

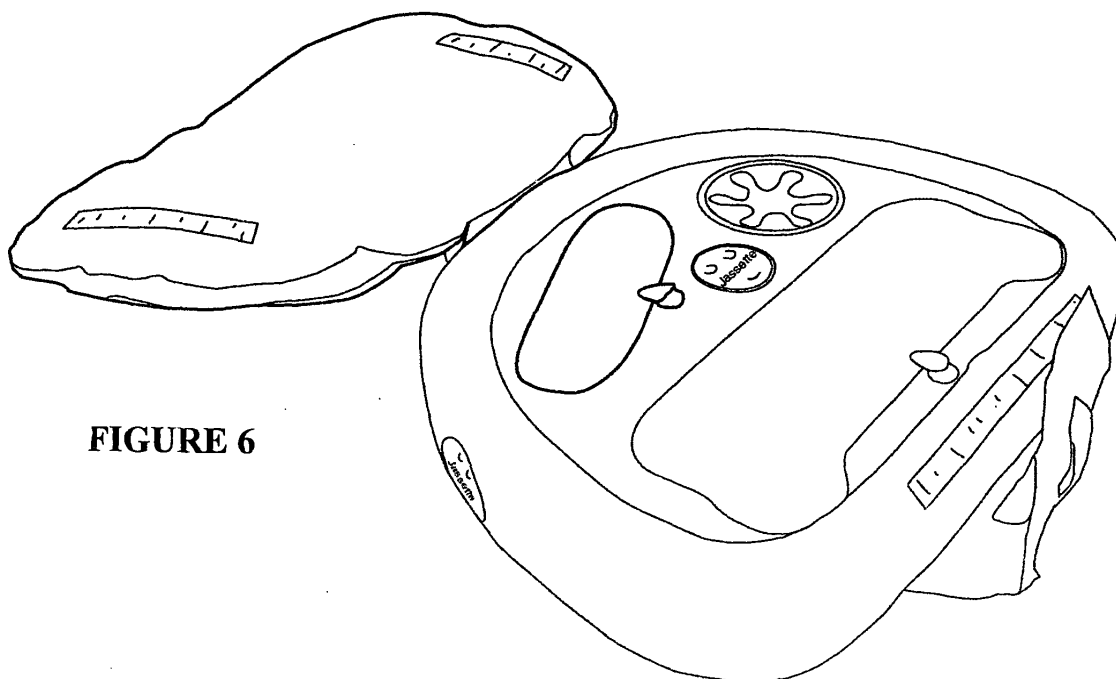


FIGURE 6

Description

[0001] Il s'agit d'une mallette qui permet de rendre autonomes les enfants dans un véhicule de transport. Elle est constituée d'une partie moulée rigide (plaque injectée) (1) encastrée dans une épaisseur de mousse élastomère (2) et revêtue sur le dessous et sur le pourtour d'un tissu. Elle est pourvue d'au moins une cavité de rangement et, dans un mode préférentiel, elle comporte des cavités qui serviront de plumier (3), rangements (4), et porte-gobelet (5) (figures 1 et 2).

[0002] Une bande de mousse latérale de protection souple et élastique entoure la partie mousse/plaque, cette bande étant incorporée dans une housse amovible lavable qui vient s'emboîter et adhérer sur le bloc central (figure 3).

[0003] Cette bande vient se rabattre sur le dessus de la mallette pour constituer un rebord, pouvant être large de 1 à 2 cm, qui forme sur le pourtour un petit surélévement de 1 cm environ : il permet d'éviter que ne tombent les stylos ou les pions placés sur le dessus quand l'enfant joue (figures 3 et 6).

[0004] La housse amovible lavable est munie sur son fond d'une poche kangourou qui permet de ranger un pancho-plaid constitué de 3 pétales de textile. Il peut s'ouvrir et se fermer à volonté selon le serrage désiré, deux des pétales pouvant s'accrocher l'un à l'autre par l'intermédiaire de leurs fibres textiles.

[0005] L'une au moins des cavités de rangement comporte un couvercle recouvert d'un support graphique effaçable ; dans un mode préférentiel, deux compartiments de rangement comportent un unique couvercle recouvert d'un support graphique effaçable sur lequel l'enfant peut dessiner et effacer facilement (4) (figure 1) et (figure 6). Une languette d'ouverture qui vient reposer sur un petit support permet de soulever sans problème les 2 couvercles des plumier et rangements (figures 4 et 5). La partie plumier est séparée en 2 compartiments comportant l'un des stylos feutres pour support effaçable et l'autre des pions qui, comme les fiches de jeux glissées dans les rangements, sont magnétiques, ce qui évite qu'ils ne glissent.

[0006] Cette mallette ludique s'ouvre et se ferme grâce à un coussin qui peut pivoter et qui lui sert de couvercle (figure 6). Ce coussin est détachable. En position mallette fermée, une languette fixée au coussin vient se fixer sur une languette fixée à la housse sur l'arrière de la mallette au milieu du côté opposé à la poignée (figure 7). Le coussin a deux fonctions : repos quand l'enfant le place replié sous sa tête (figure 8) et fermeture de la mallette quand les 2 languettes sont fixées l'une sur l'autre. Il possède 2 faces recouvertes l'une d'un textile doux (extérieur : figure 9), l'autre d'un tissu plastifié (intérieur : figure 10) qui ne se salira pas quand l'enfant refermera la mallette sur ses dessins.

[0007] La mallette comporte une poignée (figure 11) fixée sur le devant de la housse rembourrée par la bande élastique. Celle-ci possède une triple fonction : fixation

par l'intermédiaire de la ceinture de sécurité 3 points (1), au niveau du ventre de l'enfant (2), pour l'empêcher de glisser quand il l'utilise et qu'elle est posée sur ses genoux (figure 12), suspension sur une accroche prévue à cet effet, et bien sûr transport.

[0008] La mallette est complétée par un dispositif qui sert à la suspendre quand l'enfant ne s'en sert pas. Ce dispositif comporte une partie circulaire (1) enroulée autour de l'embase de l'appui-tête du siège avant, partie sur laquelle est fixée une languette (2) qui se glisse sous la poignée de la mallette et se rabat, constituant ainsi une accroche pour la mallette (figure 13).

Revendications

1. Mallette ludique pour enfant, notamment pour une utilisation dans un véhicule de transport, constituée d'une plaque rigide moulée pourvue d'au moins une cavité de rangement, solidarisée à un bloc de mousse élastomère dont le pourtour correspond à celui de la plaque, **caractérisée en ce qu'elle** comporte une poignée de transport qui sert de moyen de fixation avec la ceinture de sécurité 3 points d'un véhicule de transport.
2. Mallette ludique selon la revendication 1 **caractérisée en ce qu'une** bande de mousse latérale de protection souple et élastique recouvre le pourtour bloc de mousse/plaque.
3. Mallette ludique selon la revendication 1 ou 2 **caractérisée en ce qu'elle** comporte un couvercle constitué d'un coussin qui pivote pour l'ouvrir ou la fermer.
4. Mallette ludique selon la revendication 2 **caractérisée en ce que** la bande de mousse latérale de protection est incorporée dans le pourtour d'une housse amovible qui se rabat sur le dessus en formant un rebord de 1 à 2 cm de large.
5. Mallette ludique selon la revendication 3 **caractérisée en ce que** le coussin qui la ferme comporte un moyen de fixation au milieu du côté opposé à la poignée et qu'il est détachable.
6. Mallette ludique selon la revendication 3 **caractérisée en ce que** le côté du coussin qui se rabat sur le support graphique est plastifié.
7. Mallette ludique selon l'une quelconque des revendications précédentes **caractérisée en ce qu'elle** dispose d'un complément de système d'accroche fixé sur l'embase du siège avant.
8. Mallette ludique selon revendication 1 **caractérisée en ce que** l'une au moins des cavités de ran-

gement comporte un couvercle recouvert d'un support graphique effaçable.

9. Mallette ludique selon revendication 8 **caractérisée en ce que** le couvercle des cavités de rangement se soulève facilement grâce à une languette venant reposer sur un petit support.

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

FIGURE 1

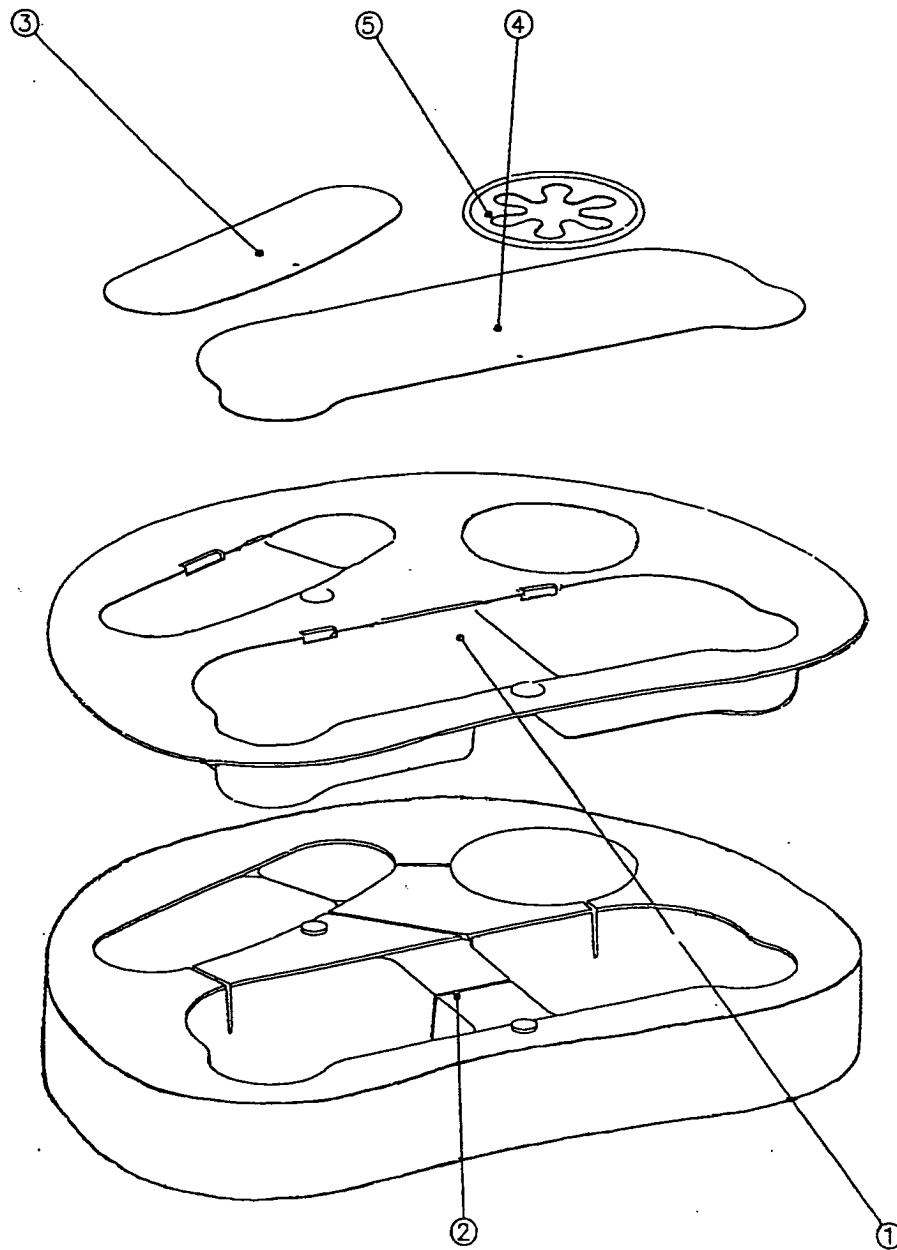


FIGURE 2

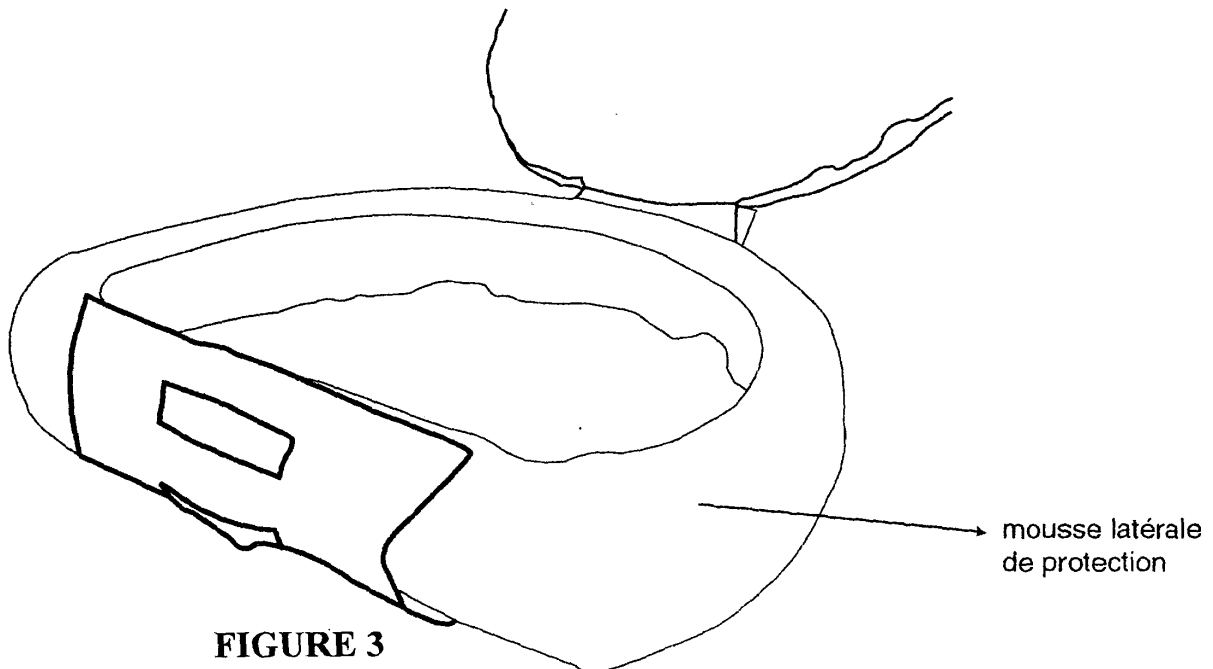
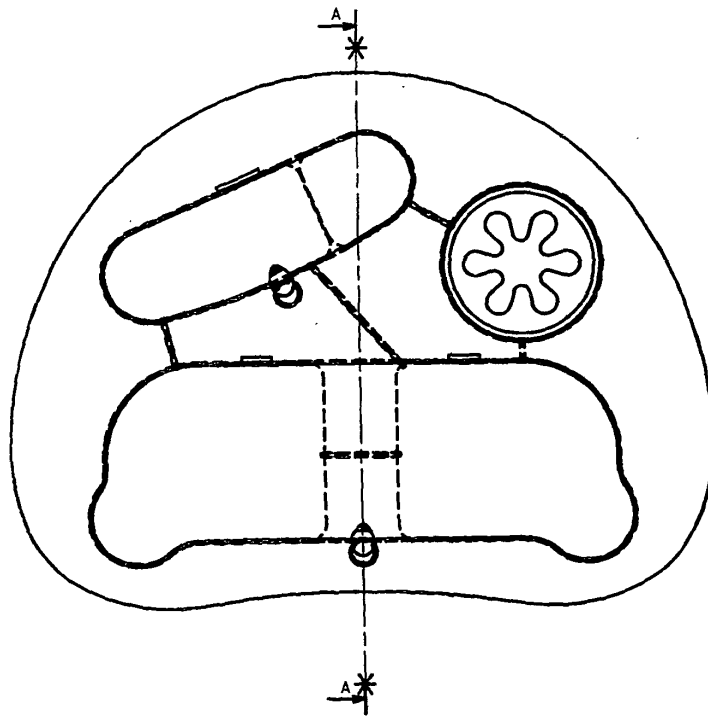


FIGURE 3

FIGURE 4

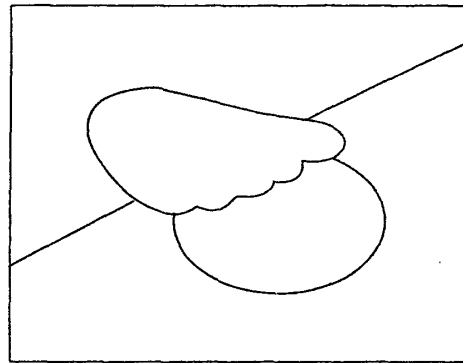
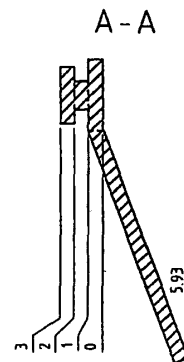
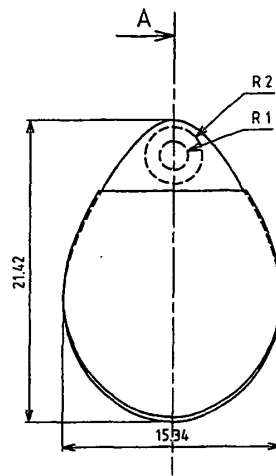


FIGURE 5

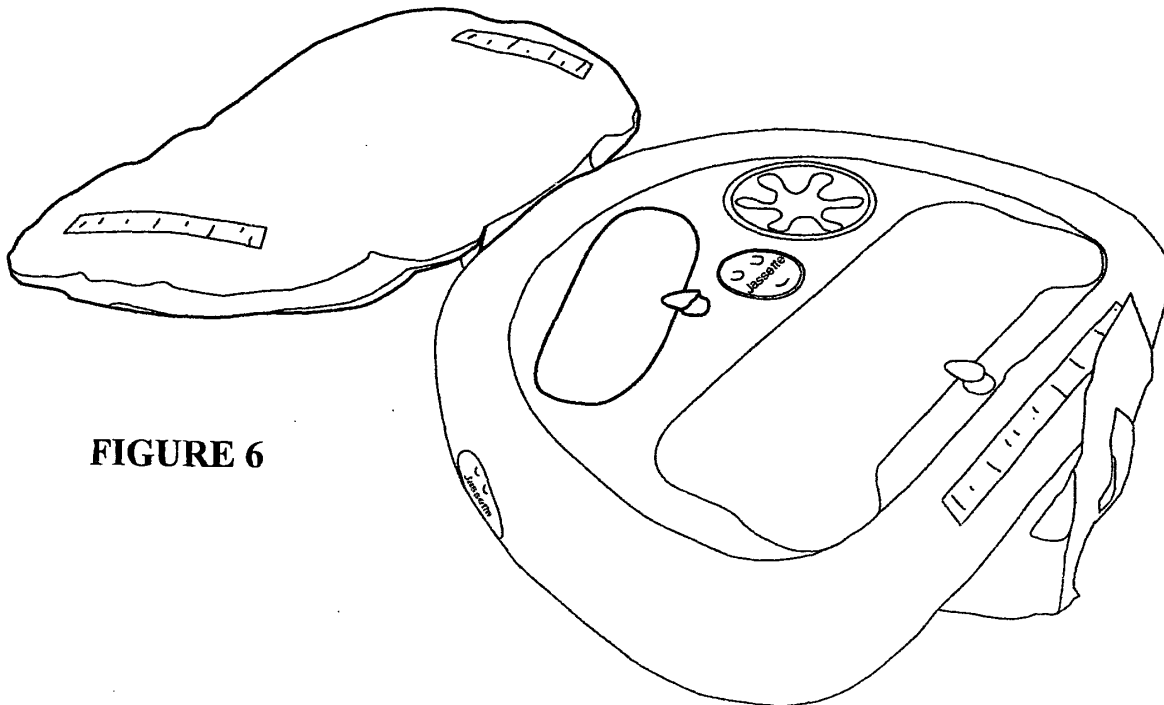


FIGURE 6

FIGURE 7

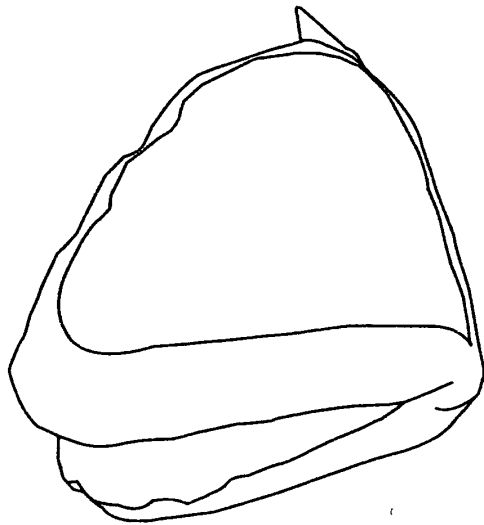
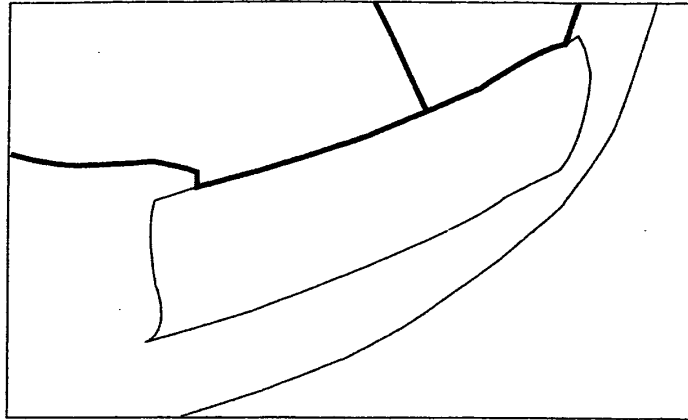


FIGURE 8

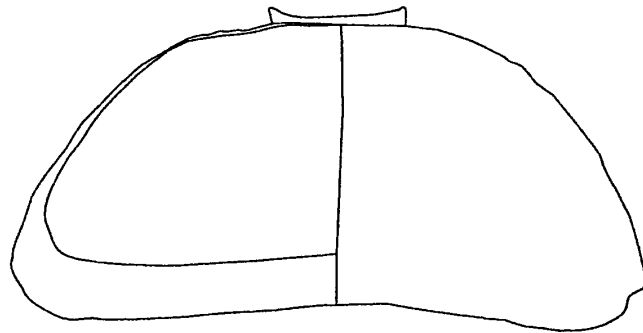


FIGURE 9

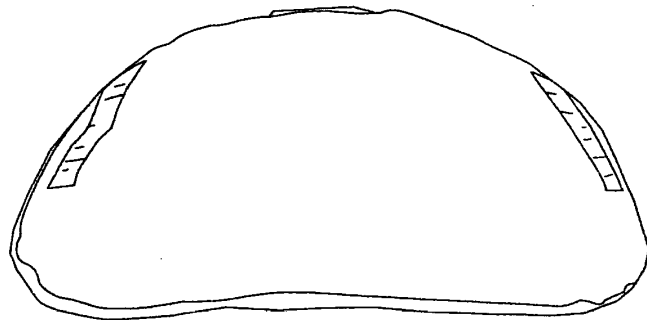


FIGURE 10

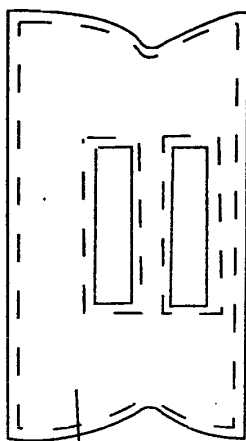


FIGURE 11

→ Poignée

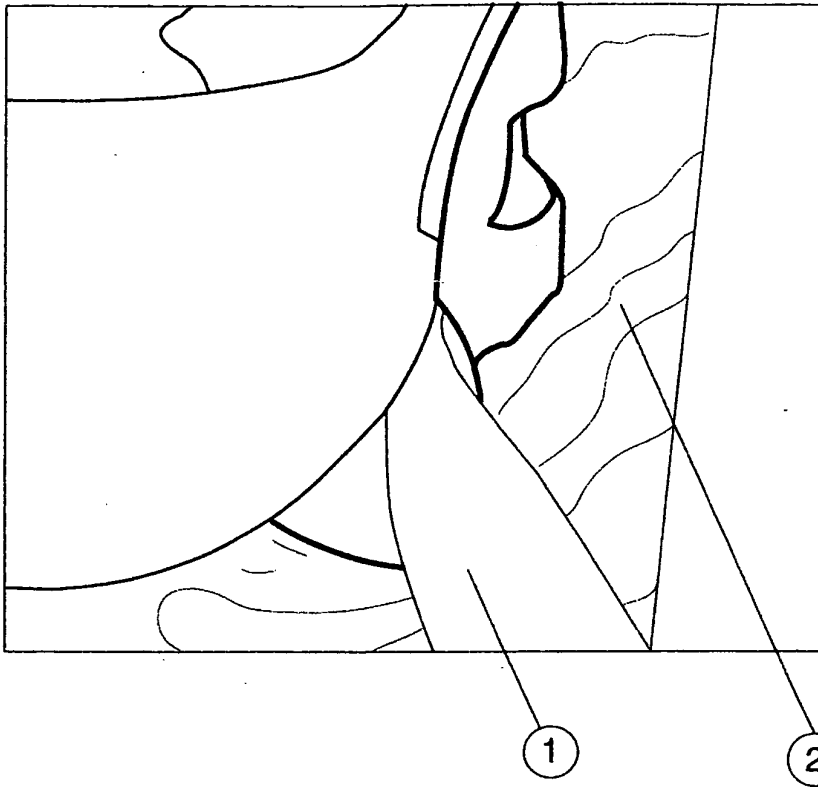


FIGURE 12

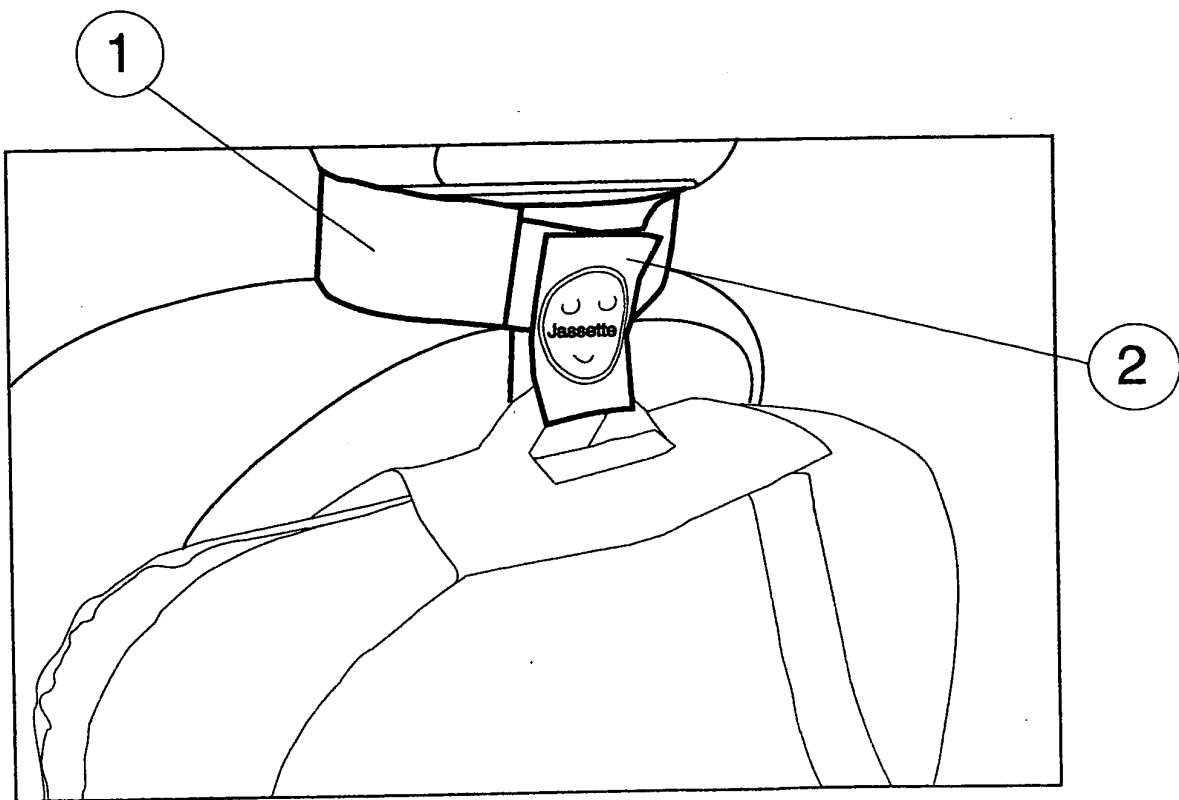


FIGURE 13



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 04 36 4033

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	DE 201 13 046 U (TECHNICONCONSULT S A) 29 novembre 2001 (2001-11-29)	1-3,5	A63H33/00 A45C9/00 A45C11/36
Y	* page 10, ligne 25 - page 12, ligne 23; revendications 1,12,13,22; figures *	4,8	
Y	US 5 188 421 A (ARSENEAULT BARBARA) 23 février 1993 (1993-02-23) * figures *	4,8	
A	US 4 661 072 A (WHITE ALYCE D) 28 avril 1987 (1987-04-28) * le document en entier *	1	
A	US 6 113 454 A (MITCHELL JERRI) 5 septembre 2000 (2000-09-05) * le document en entier *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
			A63H G09B A47D A45C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche MUNICH		Date d'achèvement de la recherche 12 juillet 2004	Examineur Turmo Peruga, R
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03 82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 04 36 4033

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

12-07-2004

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 20113046	U	29-11-2001	DE 20113046 U1	29-11-2001
US 5188421	A	23-02-1993	AUCUN	
US 4661072	A	28-04-1987	AUCUN	
US 6113454	A	05-09-2000	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82